

AVIS

LA HAUTE COUR

2020 Dossier N° 2020/271 COS

SUR LA QUESTION DE LA SOCIÉTÉ DÉSIGNÉE INORA LIFE

ET SUR LA QUESTION DE LA SOCIÉTÉ DÉSIGNÉE MONUMENT LIFE INSURANCE

ET SUR LA QUESTION DE LA LOI ASSURANCE COMPANIES ACT 1909

ET SUR LA QUESTION DE LA LOI INSURANCE ACT 1989

**ET SUR LA QUESTION DES RÉGLEMENTATIONS (ASSURANCE ET RÉASSURANCE) DE
L'UNION EUROPÉENNE 2015**

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'Inora Life DAC (« **Inora** »), (le « **Demandeur** »), dont le siège social se trouve au Two Park Place, Ground Floor, Hatch Street Upper, Dublin 2, a déposé auprès de la Central Bank of Ireland (Banque Centrale d'Irlande) le 27^e jour de juillet 2020, une demande d'approbation, conformément à la loi Assurance Companies Act de 1909, à la loi Insurance Act de 1989 et aux Réglementations 2015 de l'Union Européenne (Assurance et Réassurance), de la cession à Monument Life Insurance DAC (« **MLIDAC** » ou le « **Cessionnaire** ») de son portefeuille d'assurances incluant les Polices cédées, les Contrats cédés, les Actifs cédés et les Passifs cédés du Demandeur, tels que définis dans le plan de transfert entre Inora et MLIDAC (le « **Plan** »).

PRENEZ DE PLUS AVIS que des copies de la Demande et de ses annexes (y compris le Plan) et du Rapport de l'Actuaire indépendant (les « **Documents de cession** ») sont disponibles pour consultation du lundi au vendredi (excepté les jours fériés publics) de 9h00 à 17h00 auprès (i) du siège social du Demandeur et de MLIDAC au Two Park Place, Hatch Street Upper, Dublin 2 et (ii) du cabinet d'avocats du Demandeur, Matheson, au 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, pendant une durée d'au moins 15 jours à compter de la date du présent avis. En raison des restrictions actuelles liées au Covid-19, la consultation des documents doit être organisée à l'avance en contactant le cabinet Matheson (T. : +353 (1) 232 2000, E : Elaine.long@matheson.com) ou Monument (T. : + 353 (1) 533 7065, E : trevor.foley@monumentinsurance.com). Des copies des Documents de cession seront mis gratuitement à

la disposition de tous les titulaires de polices du Demandeur ou de MLIDAC ou de toute personne

possédant un intérêt suffisant dans la cession et demandant à consulter lesdites copies. Elles seront également disponibles pour consultation et/ou téléchargement en ligne aux adresses <https://www.inoralife.com> et <https://www.monumentregroup.com/>

PRENEZ DE PLUS AVIS que ladite Demande sera entendue par le Tribunal de commerce le 15^e jour de décembre 2020 à Four Courts, Dublin 7, à 11h00, ou dès que possible par la suite.

Toute personne souhaitant être entendue lors de l'audience de ladite Demande doit informer le cabinet d'avocats du Demandeur, Matheson, 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, (par écrit), à l'attention de Elaine Long/Darren Maher, au plus tard le 8^e jour de décembre 2020, de son intention de paraître lors de ladite Demande, en précisant auxdits avocats si ladite ou lesdites personnes soutiennent ou s'opposent à ladite Demande et doit également, avant lesdites date et heure, déposer auprès du tribunal et remettre aux avocats du Demandeur dans le cadre d'une déclaration sous serment les éventuelles preuves sur lesquelles ladite personne se propose de fonder ses arguments le jour de l'audience de la Demande.

Date : 14 septembre 2020

Matheson, 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande